



VILLERS
lès —
NANCY

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION POUR
EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ
DE VILLERS LES NANCY**

NOM : Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Email :

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE

Dénomination Commerciale :

Type de commerce :

Numéro SIRET :

Marché souhaité : Marché Bio/Local (Boulevard Cattenoz – Mail Bichaton)

Marché de Clairlieu

Nombre de mètres linéaires souhaités :

Fréquence souhaitée :

DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR

Carte professionnelle Chambre des Métiers (artisans)

Carte professionnelle Chambre de Commerce (commerçants)

Extrait K-Bis de moins de 3 mois (commerçants). Le conjoint collaborateur qui exerce de manière autonome doit être titulaire de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires. La mention du conjoint collaborateur est portée sur le Kbis.

Carte d'identité pour le conjoint et le(s) salarié(s) exerçant sans la présence du chef d'entreprise.

Carte d'activité non sédentaire délivrée par la Préfecture

- Attestation d'assurance de l'année en cours – responsabilité civile
- Attestation d'assurance de l'année en cours – responsabilité professionnelle
- Attestation d'assurance de l'année en cours – recours vol, incendie, dégâts des eaux, recours des voisins, risques d'exploitation.
- Pour les personnes sans domicile, ni résidence fixe : La carte d'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante.
- Les exploitants agricoles doivent justifier de leur qualité de producteurs par le numéro de SIRET de l'inscription CFE à la Chambre d'Agriculture et l'inscription à la mutualité sociale agricole

Le pétitionnaire demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement des marchés et des conditions d'inscription et d'attribution d'un emplacement sur le marché à Villers-lès-Nancy.

Il remplit le formulaire d'inscription et fournit toutes les pièces justificatives demandées au jour du dépôt au secrétariat de la Mairie de Villers les Nancy. Tout formulaire et dossier incomplet ne sera pas enregistré sur le livre spécial.

Signature du demandeur

Date d'enregistrement (rédigée par la Mairie)